

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JUIN 2019 sous la présidence de M. Benoît COCHET, Maire</p>
--

- Le Conseil, sur proposition de M. le Maire, a décidé à l'unanimité, d'ajouter un point à l'ordre du jour relatif à une convention constitutive d'un groupement de commande avec Alter Cités pour des opérations sur le quartier du Fougeray.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé d'approuver la proposition d'accord local communiquée par Angers Loire Métropole dans le cadre de la recomposition du conseil de communauté à l'issue des élections municipales générales de Mars 2020. La Commune de Montreuil-Juigné conserve deux sièges au Conseil de communauté.

- Le Conseil, a pris acte de la présentation par M. JULIENNE, Adjoint au Maire en charge de la Vie Sociale et Economique et du Logement et Vice-Président du C.C.A.S, du rapport d'activités 2018 du C.C.A.S.

- Le Conseil, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal arrêté par le Conseil de communauté d'Angers Loire Métropole et a autorisé M. le Maire à procéder aux mesures de publicité et d'affichage prévues par la réglementation en vigueur.

- Le Conseil, à l'unanimité, a adopté le bilan prévisionnel du Compte Rendu Annuel d'Activités de l'Opération du Val 2 au 31/12/2018 fixant le montant des dépenses et des recettes de cette opération à 17 099 000 € HT (contre 17 182 000 € HT au précédent bilan) avec une participation financière d'équilibre de la commune à hauteur de 91 000 € HT (contre 140 000 € HT au précédent bilan). Le Conseil a également autorisé M. le Maire à signer l'avenant n°3 au Traité de concession d'aménagement.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à solliciter du Préfet de Maine-et-Loire l'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de la ZAC du Hameau de la Vallée et d'une enquête parcellaire, sur la base des dossiers constitués à cet effet conformément aux dispositions du Code de l'Expropriation, afin que soit par la suite prononcée la Déclaration d'Utilité Publique correspondante, au profit d'Alter Public en sa qualité d'aménageur concessionnaire.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la vente à la société LELIEVRE de la parcelle cadastrée AN n°396 d'une surface de 6552 m² appartenant au domaine privé de la commune pour un prix net vendeur de 327 600 € (soit 50€/m²) étant entendu que les frais de déconstruction, de dépollution et de raccordement aux réseaux, ainsi que les frais d'actes sont à la charge de l'acquéreur.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le texte d'une convention à intervenir entre le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme et la Commune aux fins d'acter la rétrocession d'ouvrages et le règlement d'eau du marais de Juigné, et a autorisé M. le Maire à signer cette convention.

- Le Conseil, par 26 voix pour et 2 abstentions (M. KOBİ, M. PAIRONNEAU) a approuvé l'avenant n°1 au lot n°2 du marché de travaux pour la réalisation d'un terrain synthétique et la création d'ouvrages hydrauliques sur le site de Conotte actant un impact financier en moins-value de 30 074,60 €. Le Conseil a autorisé M. le Maire à signer cet avenant.

- Le Conseil, par 23 voix pour et 5 voix contre (Mmes VADOT, TENDRON, GUILMIN, MM. KOBİ, PAIRONNEAU) a donné un avis favorable à la vente des logements locatifs sociaux individuels situés sur le site de la Caisserie par la SA d'HLM LogiOuest.

- Le Conseil, à l'unanimité, a donné un avis favorable au maintien de la garantie d'emprunt des logements vendus par LogiOuest sur le site de la Caisserie si ces derniers restent à usage locatif social.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'avenant au contrat de service d'accès à l'espace sécurisé « Mon compte partenaire » avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire en vue de permettre l'accès au service AFAS de déclaration des données d'activités et données financières des équipements et services financés. Le Conseil a autorisé M. le Maire à signer cet avenant.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la vente d'ouvrages retirés du prêt à la bibliothèque Clara Malraux le samedi 12 octobre 2019 de 14H à 17H et a fixé les tarifs correspondants.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention à intervenir entre le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et la commune, relative à la mise à disposition de biens et services du Bibliopôle (bibliothèque départementale de prêt) auprès de la bibliothèque Clara Malraux.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le principe d'instaurer un groupement de commandes avec le C.C.A.S en vue du renouvellement des contrats d'assurances pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2024. Il a également entériné le contenu de la convention relative à ce groupement et a autorisé M. le Maire à effectuer toutes démarches liées à ce groupement de commandes.
- Le Conseil, à l'unanimité, a revalorisé le loyer du logement communal situé au 5 allée Henri David.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé une convention à intervenir avec le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie et a autorisé M. le Maire à la signer.
- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé la création de quatre emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité (2 à raison de 28h et 2 à raison de 20h) au service « Ecoles et entretien des locaux » et a autorisé M. le Maire à conclure les contrats d'engagement.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la modification du tableau des effectifs du personnel municipal.
- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé la création d'un groupement de commandes avec ALTER Cités pour « un marché de travaux mutualisé relatif aux opérations du quartier du Fougeray » et a adopté le projet de convention constitutive.

Fait à MONTREUIL-JUIGNÉ le 02 juillet 2019.

Le Maire,

Benoît COCHET